



HARMONIE MUTUELLE ENTRE EN NÉGOCIATIONS EXCLUSIVES EN VUE DE L'ACQUISITION DE NOVEOCARE

Paris, le 10/03/2025 – Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV et entreprise mutualiste à mission, entre en négociations exclusives en vue de l'acquisition de NoveoCare.

Figurant déjà parmi les leaders du marché de l'Assurance Santé et Prévoyance, Harmonie Mutuelle entend avec ce projet poursuivre son ambition de diversification de ses actifs de rendement en s'ouvrant à de nouveaux marchés. L'entreprise intensifierait ainsi le développement de sa stratégie de croissance à long terme en prenant des parts sur le marché de la gestion pour compte de tiers, marché sur lequel NoveoCare a su construire un modèle performant au cours de ces dernières années.

NoveoCare conservera son autonomie opérationnelle et commerciale. La séparation des activités et des portefeuilles sera préservée, de même que les standards de qualité et d'innovation de l'entreprise.

Créé en 1988, NoveoCare est un délégataire de gestion, spécialisé en Santé et Prévoyance. NoveoCare accompagne courtiers et porteurs de risques (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, bancassureurs) pour la mise en place des contrats, durant toute leur durée de vie. NoveoCare gère avec ses 950 salariés les contrats Santé et Prévoyance de près de 70 000 entreprises représentant plus de 2,4 millions de personnes protégées pour un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en 2024.

La gestion des contrats et des prestations santé et prévoyance est une activité à haute valeur de service et haute teneur technologique, que certains courtiers et porteurs de risque confient à des partenaires de confiance solides comme NoveoCare. Sur le marché français, la gestion pour compte de tiers est un marché évalué à 1,5 milliards d'euros, en pleine expansion, avec près de 10% de croissance annuelle estimée d'ici 2028.

Ce projet fera l'objet d'une procédure d'information et consultation des instances représentatives du personnel d'Harmonie Mutuelle et de NoveoCare avant l'éventuelle signature des accords définitifs. La réalisation effective de ce projet sera soumise à l'obtention de l'autorisation de l'autorité de la concurrence.

Catherine TOUVREY, directrice générale d'Harmonie Mutuelle : « Ce projet d'opération représente l'opportunité d'acquérir un opérateur innovant en gestion de contrats, au service client reconnu et répondant aux mêmes exigences de sécurité que celles en vigueur au sein d'Harmonie Mutuelle. L'opération permettrait à NoveoCare de poursuivre son développement en propre en continuant à étendre son portefeuille de clients, grâce à une parfaite autonomie opérationnelle et commerciale. »

Maxime HUNAULT, directeur général de NoveoCare : « Cette opération intervient après 5 ans d'évolution de notre modèle et de nos services. L'opération nous permettrait de consolider notre positionnement stratégique sur le marché. L'autonomie opérationnelle et commerciale de NoveoCare seront préservées et notre feuille de route demeurera inchangée, dans l'intérêt de nos équipes et de nos partenaires. »



A PROPOS DE NOVEOCARE

Créé en 1988, NoveoCare est un délégataire de gestion, spécialisé en santé, prévoyance et retraite. NoveoCare accompagne les courtiers et porteurs de risques (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, bancassureurs) pour la mise en place des contrats et durant toute leur durée de vie. Avec 950 collaborateurs, NoveoCare gère les contrats de près de 70 000 entreprises, représentant plus de 2,4 millions de personnes protégées pour un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en 2024. En complément, NoveoCare a développé une activité de BPO pour accompagner ses clients sur leurs propres outils de gestion.

www.noveocare.com



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de 88 700 entreprises et de 150 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07

